# PROVINCE DU QUÉBEC

# COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES

# Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2018-2019

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mercredi 16 janvier 2019, à la salle de conférence de l'école secondaire Des Lacs, 18h30

# ÉTAIENT PRÉSENTS

Mélanie Cloutier parent immeuble Ste-Cécile, présidente du CÉ

Nina Di Gioacchino parent immeuble Ste-Cécile, représentante au comité de parents

Amélie Bazin parent immeuble Ste-Cécile Vicky Joanisse parent immeuble La Pêche

Geneviève Therrien enseignante immeuble Ste-Cécile France Gagné enseignante immeuble Ste-Cécile

Sylvie Legault représentante du personnel de soutien

Roxanne Isabelle enseignante immeuble La Pêche Nathalie Sarazin enseignante immeuble La Pêche

Maxime Cloutier parent immeuble La Pêche

Julie Labelle représentante du personnel du service de garde

# PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Adam Gagnon directeur

# ÉTAIENT ABSENTES

Lucie Brunette parent immeuble La Pêche et représentante au comité EHDAA

#### PUBLIC

Aucun

#### 1. Préliminaires

#### 1.1 Ouverture et vérification du quorum

Le quorum est constaté, la séance débute à 18h37. Madame la présidente du CÉ, Mélanie Cloutier, débute la réunion.

#### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Vicky Joanisse d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- ✓ retrait du point 2.3 Rentrée progressive au préscolaire
- ✓ ajout 3.5 Parascolaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ CÉ# 18-19-18

CÉ # 18-19-18

#### 1.3 Question du public

Aucune

## 1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2018

Il est proposé par madame Amélie Bazin d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 5 décembre après la modification de la date des structures gonflables qui se dérouleront le 20 juin et non le 19 juin 2019 spécifié au point 5.7.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ CÉ# 18-19-19

CÉ # 18-19-19

1.5 Suivi du procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2018

Au point 5.7, considérant la prochaine campagne de financement des cartes à gratter, elle n'a pas encore eu lieu. Cependant, il est encore possible de l'avoir.

Suivi du 2.3 : quant à la résolution sur les améliorations locatives, monsieur Gagnon a fait le tour des rénovations avec madame Chraibi. Certaines améliorations ont été mises en soumission.

Liste soumise de projets plausibles :

- To veut refaire les planchers, les plafonds, l'éclairage et la ventilation (échangeur d'air) des deux immeubles.
- Ton aimerait aussi des buvettes réfrigérées, paver le sentier du débarcadère et refaire le plancher des toilettes de l'immeuble Ste-Cécile.
- ©On s'attend de rouvrir les murs des toilettes et revoir la tuyauterie.
- To demande de changer le mobilier des classes en commençant par le préscolaire.
- \*Réaménagement de salle de classes de l'immeuble La Pêche demandé.
- ©Ouverture de murs afin d'avoir une aire plus grande pour accueillir des élèves de deux classes.

Plan pouvant être étalé sur trois ans

# 1.6 Élection du membre de la communauté (2)

Aucune nomination

# 2. Décisions

# 2.1 Conditions et modalités de l'intégration des contenus (éducation à la sexualité)

Il est proposé par madame Vicky Joanisse d'approuver les conditions et modalités de l'intégration, dans les services éducatifs dispensés aux élèves, des contenus prescrits par le ministre en matière d'éducation à la sexualité proposée par le directeur, dont une copie est jointe en annexe 1

au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ CÉ# 18-19-20

CÉ # 18-19-20

#### 2.2 Sorties scolaires

-Nouvelle mesure : École inspirante → 20\$ supplémentaire par élève

2.2.1. Ste-Cécile

Ajout de la glissade à l'Ange-Gardien

Ajout de la venue d'un illustrateur : Éric Pélado

2.2.2. 2e cycle

Ajout d'une sortie qui comblerait le 20\$

2.2.3. 3<sup>e</sup> cycle

#### 5<sup>e</sup> année :

Prévision d'une sortie à Mont Cascades si on ne dépasse pas le 20\$.

#### 6<sup>e</sup> année :

Ajout d'une sortie à la cabane à sucre

Il est proposé par Madame Vicky Joannisse d'adopter les nouvelles sorties énumérées ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ CÉ# 18-19-21

CÉ # 18-19-21

# 2.2 Cadre budgétaire

Présentation du document de la CSPO qui constitue, pour la CSPO, le

regroupement des objectifs et principes de répartition qui sont la base de la préparation budgétaire annuelle. Il énonce les concepts qui soutiennent les décisions de répartition des budgets entre ses établissements primaires, secondaires, centres et les services.

Voir le tableau des éléments de répartition des budgets dans les établissements pour un meilleur portrait de l'argent distribué. Certains montants sont même retranchés comme au #3b) et 3c).

Dans ce même document, on explique le mode d'allocation du personnel dans les établissements.

Quant à l'annexe A du document, on détaille davantage les points énumérés dans le tableau.

Il est proposé par Madame Nina Di Gioacchino d'adopter le document du cadre budgétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ CÉ# 18-19-22

CÉ # 18-19-22

#### 3. Informations

#### 3.1 Courrier reçu

Aucun courrier reçu

#### 3.2 Suivi du projet éducatif

Rencontre annulée en décembre

Sondages répondus :

- parents : 155

- élèves : 79 (1<sup>er</sup> cycle) + 145 (2<sup>e</sup> cycle)

- enseignants: 38

La prochaine rencontre aura lieu le 25 janvier où les données seront

analysées selon les sondages reçus. Il faut ressortir les constats suite à ces résultats. Il va falloir cibler 3 à 4 objectifs qui reflèteront notre école. Le projet devrait être remis à la CSPO le 1<sup>er</sup> avril. Puis, il y aura la mise en œuvre et le suivi du projet éducatif d'ici août.

Mélanie Cloutier et Nina Di Gioacchino se joindront au comité du projet éducatif lors de la réunion du 25 janvier.

#### 3.3 Enseignement de leçons de la résolution de conflit

Suite au rôle de chacun et des niveaux de voix, les classes ont commencé à enseigner les démarches de la résolution de conflit. Cette notion est étalée sur 5 leçons dont une à chaque semaine.

Présentation de l'affiche visuelle de la résolution de conflit (Annexe 2). Tous ces moyens seront réinvestis dans d'autres moments.

#### 3.4 Directives de la CSPO entourant les concours

Lettre envoyée à tous les parents concernant les concours (Annexe 3).

Les établissements scolaires ne peuvent participer à des concours organisés par des entreprises commerciales visant la promotion d'un produit, d'un service ou d'une marque de commerce.

Il faut s'assurer d'en informer la direction afin d'être conforme.

#### 3.5 Parascolaire

La prochaine session du parascolaire commencera bientôt. Des informations seront envoyées sous peu.

Le Parasco sert un peu comme une campagne de financement : peinture, achat de matériel EHDAA, ...

Certaines activités sont dispendieuses.

Suggestion : avec le surplus, diminuer les frais des activités onéreuses ou de le réinvestir directement dans le parascolaire comme rémunérer un deuxième

animateur pour la même activité.

Il serait important d'informer les parents que, s'il y a de l'excédent, que c'est réinvesti pour les élèves.

#### 4. Varia

Aucun varia

# 5. Messages

#### 5.1 Mot du représentant au comité de parents

Ayant été absente à la dernière réunion du comité de parents, aucun mot.

Madame Nina Di Gioacchino

#### 5.2 Mot de la présidente

Madame Cloutier remercie les membres du CÉ pour leur participation à la réunion.

Madame Mélanie Cloutier

## 5.3 Mot du directeur

#### - Budget de l'école

On a fait des surplus l'an passé (environ 90 000\$ surtout avec le service de garde). Par contre, antérieurement, l'école avait également accumulé un déficit de 66 000\$. On a donc pris cet argent pour le rembourser. Cette année, on se rend compte que c'est plus difficile car il y a plus de libérations et on veut offrir plus de services aux élèves. On n'a pas le choix d'avoir des dépenses reliées à la formation du personnel. Ainsi, à la fin de l'année, le budget sera plus équilibré.

#### - Personnel

Changement de l'enseignant en éducation physique et en art dramatique. Monsieur Florent N'Gatta Konan remplace madame Geneviève Mallette pour les cours de cerveaux actifs à l'immeuble Ste-Cécile.

Monsieur Gagnon mentionne que le personnel est plus stable.

#### - Noël

De belles activités ont eu lieu lors de la dernière semaine. De plus, du poulet a été offert gratuitement aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle à la dernière journée.

 Certains joueurs des Olympiques de Gatineau viendront faire un tour à l'école le 22 janvier 2019.

Monsieur Adam Gagnon

## 5.4 Mot du personnel

#### Ste-Cécile

- \*Les enfants ont bien aimé le dîner de Noël. Beaucoup de grands-parents sont venus aider.
- \*Lors de la dernière journée, les élèves avaient le choix de plusieurs films et ont beaucoup aimé cette façon de faire.
- \*Les élèves iront glisser dans deux jours.

Mesdames France Gagné et Geneviève Therrien

#### La Pêche

- \*Superbes activités de Noël
- \*Beau dodo du 2<sup>e</sup> cycle
- \*Retour bien amorcé

Mesdames Nathalie Sarazin et Roxanne Isabelle

#### 5.5 Mot de la technicienne en service de garde

Deux lettres d'augmentation ont été envoyées aux parents.

Changement de sortie de fin d'année → une réunion aura lieu pour décider d'une autre sortie.

Il reste deux jours pour les inscriptions pour le service de garde. Il faut 40 inscriptions et à ce jour, seulement 10 ont été reçues.

Madame Julie Labelle

#### 5.6 Mot des parents

Merci aux enseignantes pour les activités de Noël.

## 5.7. Mot de la représentante de l'OPP

#### ⊕Dîner pizza :

1<sup>er</sup> février - 1<sup>er</sup> mars - 5 avril - 3 mai et (7 juin ou 31 mai)

Essai de nouveaux jus; les ventes ont augmenté de 20%.

On va essayer du maïs soufflé comme dessert.

©Structures: 20 juin

Contact déjà commencé

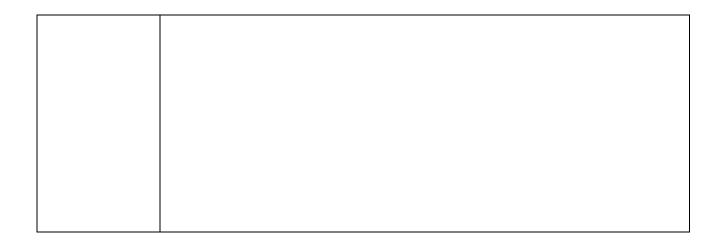
- Organisation du BBQ s'apprête à se rencontrer
- Prévision d'un dîner offert à tous les élèves
- \_ Besoin de bénévoles
- ©Une campagne de financement/mois
- ©Projet des « napperons » intéressant

Madame Amélie Bazin

#### 5.8. Mot des membres de la communauté

Aucun mot

	5.9. Mot de la représentante du comité EHDAA  Aucun mot	
	5. Date de la prochaine réunion	
	La prochaine rencontre aura lieu le 26 mars 2019 à 18h30 à la salle de réunion du secondaire des Lacs.  7 . Levée de l'assemblée  Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Vicky Joanisse que la séance soit levée à 20h26 .  ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ CÉ # 18-19-23	
	Mélanie Cloutier Présidente	Adam Gagnon Directeur
	Christine Lafrenière Secrétaire de réunion	
CÉ # 18-19-23		



#### ANNEXE 1

# **RÉSOLUTION PROPOSÉE**

XX. Approuver les conditions et modalités de l'intégration des contenus prescrits par le ministre dans les domaines généraux de formation dont fait partie l'éducation à la sexualité

# de la résolution

#### **PRÉAMBULE**

CONSIDÉRANT que l'article 85 de la *LIP*, donne au conseil d'établissement le mandat d'approuver les conditions et modalités de l'intégration, dans les services éducatifs dispensés aux élèves, des contenus prescrits par le ministre dans les domaines généraux de formation proposée par le directeur;

**CONSIDÉRANT** la proposition des conditions et modalités de l'enseignement des contenus en matière d'éducation à la sexualité présentée par le directeur;

**CONSIDÉRANT** que la proposition du directeur a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la *LIP*;

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 89.1 de la *LIP*, les représentants des parents ont choisi de consulter l'ensemble des parents sur cette question reliée aux services éducatifs et qu'ils ont déposé leur avis dont une copie est jointe en annexe (no : 1) au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

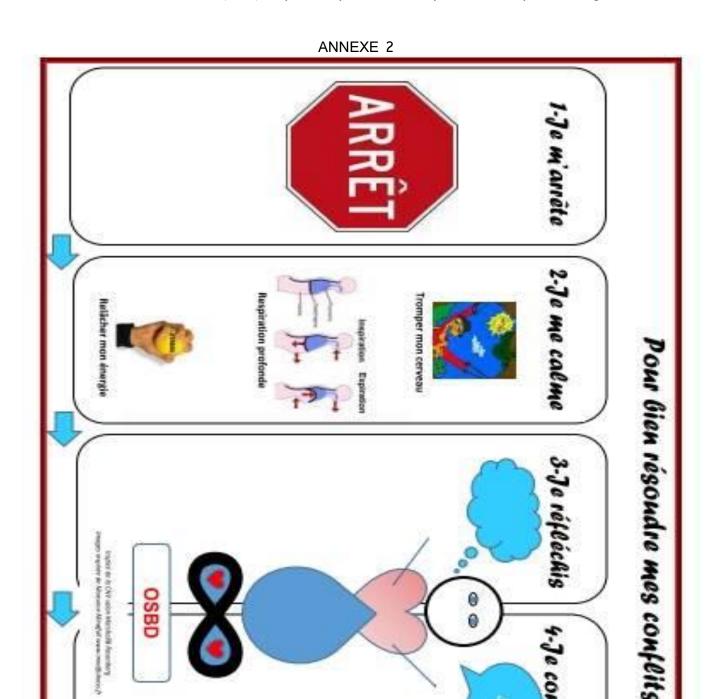
Choisir le considérant le plus approprié CONSIDÉRANT que conformément à l'article 89.1 de la LIP, les représentants des parents considèrent qu'ils n'ont pas besoin de consulter l'ensemble des parents sur cette question reliée aux services éducatifs et qu'ils sont prêts à donner leur avis pour que le conseil d'établissement puisse approuver ou non le projet déposé par le directeur;



**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de <u>Vicky Joanisse</u>, il est résolu à l'École au Coeur des Collines (020)

:

**D'APPROUVER** les conditions et modalités de l'intégration, dans les services éducatifs dispensés aux élèves, des contenus prescrits par le ministre en matière d'éducation à la sexualité proposée par le directeur, dont une copie est jointe en annexe (no 1) au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.



#### ANNEXE 3



Le XX janvier 2019

Objet: Directives de la CSPO entourant les concours - prix et participation

Chers parents,

De plus en plus, les écoles de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) se